



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ AUTONOME DE
THÉOLOGIE PROTESTANTE**



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie
et de sciences des religions

BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE EN THEOLOGIE (BACHELOR)

PLAN D'ETUDES (2024)

Adopté le 19 juin 2024

DISPOSITIONS GENERALES

Le plan d'études Baccalauréat universitaire en théologie (BTh) comprend deux parties. La première partie, ou propédeutique, totalise 60 crédits ECTS. Sa réussite est obligatoire pour entrer en seconde partie. La seconde partie totalise 120 crédits ECTS.

PRESENTATION DES DISCIPLINES

Les branches de la théologie se caractérisent par une diversité d'approches, mais ont en commun la volonté de dialoguer entre elles.

L'enseignement de l'Ancien Testament / Bible hébraïque vise à étudier les différents livres qui le constituent. L'étudiant·e est initié·e à la lecture et à la critique des textes dans leur langue originale, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament.

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large : analyse de textes dans leur langue originale, histoire des traditions chrétiennes anciennes, connaissance des univers juif et gréco-romain, étude de la théologie que déploie chaque écrit.

L'enseignement de l'histoire du christianisme comprend tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte au christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement introduit également à l'apprentissage des méthodes historiques.

La théologie systématique est une réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui. Elle comporte plusieurs enseignements : dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion, théories de la religion.

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et la théologie en vue d'élaborer une réflexion d'éthique théologique. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion ; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, procède

à des analyses de questions spécifiques inscrites dans la vie individuelle ou collective (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.).

La théologie pratique se concentre sur les réalités contemporaines de la religion vécue sous de multiples formes dans la société actuelle. Elle analyse de manière empirique et critique les expressions liées au « croire », non seulement au sein des Églises ou des lieux chrétiens typiques, mais aussi dans des pratiques culturelles, sociales, médiatiques ou artistiques. Elle suit les évolutions ecclésiologiques contemporaines avec une intention prospective : développer de meilleures ressources pour l'expression chrétienne dans le contexte contemporain.

Les enseignements de l'histoire et des sciences des religions dans le programme de théologie permettent de développer une réflexion critique et décentrée sur l'objet "religion" et sa construction.

POUR LES ETUDIANT·E·S DE L'UNIL - MODULE D'AUTO-FORMATION « EVITER LE PLAGIAT »

Le plagiat peut entraîner une élimination selon les règles prévalant dans chacune des universités partenaires. Dans le cadre de l'enseignement de méthodologie prévu dans la première partie du Baccalauréat universitaire en théologie, un module d'auto-formation à la question du plagiat est proposé aux étudiant·es. Une réussite d'au moins 80% de bonnes réponses au test final de ce module fait partie des conditions de validation de l'enseignement de méthodologie. Un·e étudiant·e qui se verrait dispensé·e de cet enseignement est cependant astreint·e à la même exigence quant à ce module d'auto-formation : il ou elle devra y réaliser au moins 80% de bonnes réponses au terme de son premier semestre d'études.

LISTE DES ABREVIATIONS

C	Cours
C/S	Cours-séminaire
S	Séminaire
T/P	Travaux pratiques
C/TP	Cours-Travaux pratiques
MOOC	Massive Open Online Course
C/S	Cours-séminaire
E	Examen écrit
O	Examen oral
V = A	Validation (UNIL) = Attestation (UNIGE)
Vmn = Evn	Validation mixte notée (UNIL) = Évaluation notée (UNIGE)
Vcn = Cont	Validation continue notée (UNIL) = Contrôle continu (UNIGE)

La forme que prend l'attestation, l'évaluation notée ou le contrôle continu est communiquée par l'enseignant·e au début de chaque enseignement.

STRUCTURE GENERALE DU PLAN D'ETUDES DU BACHELOR EN THEOLOGIE (180 ECTS)

PREMIERE PARTIE OU PROPEDEUTIQUE		60
Sous-partie 1		42
	Introduction à l'Ancien Testament/Bible hébraïque	6
	Introduction au Nouveau Testament	6
	Introduction à l'histoire du christianisme	6
	Introduction à la théologie systématique	6
	Introduction à l'éthique	6
	Introduction à la théologie pratique	6
	Introduction à la philosophie	6
Sous-partie 2		18
	Introduction à l'hébreu biblique	8
	Introduction au grec postclassique	7
	Méthodologie	3
SECONDE PARTIE		120
Module 1	Branches principales – Séminaire	36
	Ancien Testament/Bible hébraïque	6
	Nouveau Testament	6
	Histoire du christianisme	6
	Théologie systématique	6
	Éthique	6
	Théologie pratique	6
Module 2	Branches principales – Cours et examens finaux, Hébreu et Grec	51
	Ancien Testament/Bible hébraïque	6
	Nouveau Testament	6
	Histoire du christianisme	6

	Théologie systématique	6
	Éthique	6
	Théologie pratique	6
	Hébreu biblique	7
	Grec postclassique	8
Module 3	Histoire et approches en sciences des religions	15
	Introduction à l'histoire des religions	6
	Introduction à la psychologie de la religion	3
	Introduction à la sociologie des religions	3
	Séminaire en psychologie ou en sociologie	3
Module 4	Options d'ouverture	15
	Philosophie A	3
	Philosophie B	3
	Champ(s) religieux à choix	Selon
	Introduction à la spiritualité chrétienne	3
	Séminaire en spiritualité chrétienne	3
	Projet personnel	6
Module 5	Enseignement interdisciplinaire	3

Première partie (ou propédeutique)

La première partie du BTh représente 60 crédits ECTS. Elle est constituée de deux sous-parties obligatoires :

- Sous-partie 1 (42 crédits)
- Sous-partie 2 (18 crédits)

EVALUATION ET CONDITIONS DE REUSSITE DE LA PREMIERE PARTIE (OU PROPEDEUTIQUE)

La réussite de la partie propédeutique est subordonnée à la réussite de chacune des deux sous-parties.

SOUS-PARTIE 1

Obligatoire / 42 crédits

La sous-partie 1 est constituée de sept modules obligatoires :

1. Introduction à l'Ancien Testament / Bible hébraïque (6 crédits)
2. Introduction au Nouveau Testament (6 crédits)
3. Introduction à l'histoire du christianisme (6 crédits)
4. Introduction à la théologie systématique (6 crédits)
5. Introduction à l'éthique (6 crédits)
6. Introduction à la théologie pratique (6 crédits)
7. Introduction à la philosophie (6 crédits)

Évaluation et conditions de réussite de la sous-partie 1

Chaque module donne lieu à une note. La réussite de la sous-partie est subordonnée à la réussite de chacun des sept modules qui la composent.

Néanmoins, une note de module inférieure à 4.0 est tolérée pour autant que celle-ci ait été présentée en seconde tentative et qu'elle ne soit pas inférieure à 3.0.

En cas d'échec en première tentative à l'évaluation d'un module, l'étudiant-e peut présenter la seconde tentative en suivant à nouveau les enseignements, à condition de respecter le délai d'études réglementaire prévu pour la première partie du Bachelor.

INTRODUCTION A L'ANCIEN TESTAMENT / BIBLE HEBRAÏQUE

Obligatoire / 6 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à l'Ancien Testament / Bible hébraïque I	2	A	C	Obl.	
Introduction à l'Ancien Testament / Bible hébraïque II	2	P	C	Obl.	
Atelier de lectures en Ancien Testament / Bible hébraïque	1	An	TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS

Introduction à l'Ancien Testament / Bible hébraïque			E	Obl.	6
---	--	--	---	------	---

INTRODUCTION AU NOUVEAU TESTAMENT

Obligatoire / 6 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction au Nouveau Testament I	2	A	C	Obl.	
Introduction au Nouveau Testament II	2	P	C	Obl.	
Atelier de lectures en Nouveau Testament	1	An	TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction au Nouveau Testament			O	Obl.	6

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Obligatoire / 6 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à l'histoire du christianisme I	2	A	C	Obl.	
Introduction à l'histoire du christianisme II	2	P	C	Obl.	
Atelier de lectures en histoire du christianisme	1	An	TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à l'histoire du christianisme			E	Obl.	6

INTRODUCTION A LA THEOLOGIE SYSTEMATIQUE

Obligatoire / 6 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à la théologie systématique I	2	A	C	Obl.	
Introduction à la théologie systématique II	2	P	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à la théologie systématique			O	Obl.	6

INTRODUCTION A L'ETHIQUE

Obligatoire / 6 crédits

La note obtenue dans le cadre de l'évaluation du MOOC est prise en compte dans le calcul du résultat final selon les modalités communiquées par l'enseignant-e au début de l'enseignement.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à l'éthique philosophique	2	A	MOOC	Obl.	
Atelier de lecture en éthique philosophique	2	P	TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à l'éthique philosophique			E	Obl.	6

INTRODUCTION A LA THEOLOGIE PRATIQUE

Obligatoire / 6 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à la théologie pratique I	2	A	C	Obl.	
Introduction à la théologie pratique II	2	P	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à la théologie pratique			O	Obl.	6

INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE

Obligatoire / 6 crédits

La note du module est la moyenne arrondie au demi-point des différents contrôles de la validation continue notée.

En cas d'échec à la validation continue notée en première tentative, l'étudiant-e a le choix, pour la seconde tentative, entre un examen écrit ou suivre à nouveau les enseignements, évalués par une Vcn/Cont, à condition de respecter le délai d'études réglementaire prévu pour la première partie du Bachelor.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à la philosophie I	2	A	C	Obl.	
Introduction à la philosophie II	2	P	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à la philosophie			Vcn (E) / Cont (E)	Obl.	6

En cas d'échec à la validation continue notée en première tentative, l'étudiant-e a le choix, pour la seconde tentative, entre un examen écrit ou suivre à nouveau les enseignements, évalués par une Vcn/Cont, à condition de respecter le délai d'études règlementaire prévu pour la première partie du Bachelor.

SOUS-PARTIE 2

Obligatoire / 18 crédits

La sous-partie 2 est constituée de trois modules obligatoires :

1. Introduction à l'hébreu biblique (8 crédits)
2. Introduction au grec postclassique (7 crédits)
3. Méthodologie (3 crédits)

Évaluation et conditions de réussite de la sous-partie 2

Chaque module donne lieu à une note. La réussite de la sous-partie est subordonnée à la réussite de chacun des trois modules qui la composent.

INTRODUCTION A L'HEBREU BIBLIQUE

Obligatoire / 8 crédits

La note du module est la moyenne arrondie au demi-point des différents contrôles de la validation continue notée.

En cas d'échec à la validation continue notée en première tentative, l'étudiant-e a le choix, pour la seconde tentative, entre un examen oral ou suivre à nouveau les enseignements évalués par une Vcn /Cont, à condition de respecter le délai d'études règlementaire prévu pour la première partie du Bachelor.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à l'hébreu biblique et semaine intensive	3	An	C/TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à l'hébreu biblique			Vcn (O)/ Cont (O)	Obl.	8

INTRODUCTION AU GREC POSTCLASSIQUE

Obligatoire / 7 crédits

La note du module est la moyenne arrondie au demi-point des différents contrôles de la validation continue notée.

En cas d'échec à la validation continue notée en première tentative, l'étudiant-e a le choix, pour la seconde tentative, entre un examen oral ou suivre à nouveau les enseignements évalués par une Vcn/Cont, à condition de respecter le délai d'études règlementaire prévu pour la première partie du Bachelor.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction au grec postclassique	3	An	C/TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction au grec postclassique			Vcn (O) / Cont (O)	Obl.	7

METHODOLOGIE

Obligatoire / 3 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Méthodologie générale en théologie	2	A	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Méthodologie générale en théologie			V/A	Obl.	3

Seconde partie

La seconde partie du BTh représente 120 crédits ECTS.

Elle est constituée de cinq modules obligatoires :

1. Branches principales – Séminaires (36 crédits)
2. Branches principales – Cours et examens finaux, Hébreu et Grec (51 crédits)
3. Histoire et approches en sciences des religions (15 crédits)
4. Options d'ouverture (15 crédits)
5. Enseignement interdisciplinaire (3 crédits)

Évaluation et conditions de réussite de la seconde partie

La réussite de la seconde partie est subordonnée à la réussite de chacun des cinq modules qui la composent.

MODULE 1 : BRANCHES PRINCIPALES – SEMINAIRES

Obligatoire / 36 crédits

Le module « Branches principales – Séminaires » est constitué de six sous-modules obligatoires :

1. Ancien Testament / Bible hébraïque (6 crédits)
2. Nouveau Testament (6 crédits)
3. Histoire du christianisme (6 crédits)
4. Théologie systématique (6 crédits)
5. Éthique (6 crédits)
6. Théologie pratique (6 crédits)

Évaluation et conditions de réussite du module

Chaque sous-module contient deux validations notées. La réussite du module est subordonnée à la réussite de chacune des douze validations qui le composent.

Néanmoins, deux notes de validation inférieures à 4.0 sont tolérées pour autant que celles-ci n'appartiennent pas au même sous-module, qu'elles ne soient pas inférieures à 3.0 et que les validations aient été présentées en seconde tentative.

ANCIEN TESTAMENT / BIBLE HÉBRAÏQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant·e suit et valide le séminaire de méthodologie en 2^{ème} année et le séminaire thématique en 3^{ème} année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Séminaire de méthodologie exégétique en Ancien Testament / Bible hébraïque	2	A	S/TP	Obl.	
Séminaire thématique en Ancien Testament / Bible hébraïque	2	A	S	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Séminaire de méthodologie exégétique en Ancien Testament / Bible hébraïque			Vmn/Evn	Obl.	3
Séminaire thématique en Ancien Testament / Bible hébraïque			Vmn/Evn	Obl.	3

NOUVEAU TESTAMENT

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant·e suit et valide le séminaire de méthodologie en 2^{ème} année et le séminaire thématique en 3^{ème} année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Séminaire de méthodologie exégétique en Nouveau Testament	2	A	S/TP	Obl.	
Séminaire thématique en Nouveau Testament	2	A	S	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Séminaire de méthodologie exégétique en Nouveau Testament			Vmn/Evn	Obl.	3

Séminaire thématique en Nouveau Testament			Vmn/Evn	Obl.	3
---	--	--	---------	------	---

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un séminaire par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Séminaire I en histoire du christianisme	2	P	S/TP	Obl.	
Séminaire II en histoire du christianisme	2	P	S	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Séminaire I en histoire du christianisme			Vmn /Evn	Obl.	3
Séminaire II en histoire du christianisme			Vmn/Evn	Obl.	3

THEOLOGIE SYSTEMATIQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un séminaire par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Séminaire I en théologie systématique	2	P	S/TP	Obl.	
Séminaire II en théologie systématique	2	P	S	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Séminaire I en théologie systématique			Vmn /Evn	Obl.	3
Séminaire II en théologie systématique			Vmn/Evn	Obl.	3

ETHIQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un séminaire par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Séminaire I en éthique	2	A	S/TP	Obl.	
Séminaire II en éthique	2	A	S	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS

Séminaire I en éthique			Vmn /Evn	Obl.	3
Séminaire II en éthique			Vmn/Evn	Obl.	3

THEOLOGIE PRATIQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un séminaire par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Séminaire I en théologie pratique	2	P	S/TP	Obl.	
Séminaire II en théologie pratique	2	P	S	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Séminaire I en théologie pratique			Vmn /Evn	Obl.	3
Séminaire II en théologie pratique			Vmn/Evn	Obl.	3

MODULE 2 : BRANCHES PRINCIPALES – COURS ET EXAMENS FINAUX, HEBREU BIBLIQUE ET GREC POSTCLASSIQUE

Obligatoire / 51 crédits

Le module « Branches principales – Cours et examens finaux, Hébreu et Grec » est constitué de huit sous-modules obligatoires :

1. Ancien Testament / Bible hébraïque (6 crédits)
2. Nouveau Testament (6 crédits)
3. Histoire du christianisme (6 crédits)
4. Théologie systématique (6 crédits)
5. Éthique (6 crédits)
6. Théologie pratique (6 crédits)
7. Hébreu biblique (7 crédits)
8. Grec postclassique (8 crédits)

Les sous-modules 1 à 6 sont constitués de deux cours et d'un examen final. Les 6 crédits de ces six sous-modules correspondent à 2 crédits pour chacun des cours (présence et travail de préparation, 4 crédits) et 2 crédits pour la recherche personnelle validée par l'examen. Les 6 ECTS du sous-module sont attribués en une seule fois lors de la réussite de l'examen.

La participation active à chacun des deux cours est un prérequis à l'examen final d'un sous-module. La participation active inclut, selon les indications de l'enseignant-e, des lectures préparatoires, la participation aux discussions pendant les séances, la rédaction de textes courts, des éléments de recherche, etc. L'enseignant-e précise au début de l'enseignement la forme que prend l'évaluation de la participation active (celle-ci ne se confond toutefois pas avec le travail attendu dans le cadre du module de séminaire).

L'examen des sous-modules 1 à 6 porte sur une recherche personnelle de l'étudiant-e. Dans chaque sous-module, l'étudiant-e choisit la forme de l'examen final (orale ou écrite). Sur l'ensemble des six sous-modules, trois doivent être validés par un examen écrit et trois par un examen oral.

L'étudiant-e ne peut pas s'inscrire à l'examen final dans une branche s'il lui reste encore un séminaire à valider dans ladite branche par la suite.

Les sous-modules 7 et 8 sont constitués chacun d'un cours et de deux examens (écrit et oral), qui donnent lieu au calcul d'une moyenne arithmétique, exprimant le résultat final de chacun des deux sous-modules.

Évaluation et conditions de réussite du module

La réussite du module est subordonnée à la réussite chacun des huit sous-modules qui le composent.

Néanmoins, une note de sous-module inférieure à 4.0 est tolérée pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à 3.0 et que l'évaluation ait été présentée en seconde tentative. Dans les sous-modules 7 et 8, cela vaut aussi pour les notes qui entrent dans le calcul de la moyenne.

ANCIEN TESTAMENT / BIBLE HÉBRAÏQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un cours par année.

Avoir mené à bien le module « Hébreu biblique » est requis pour l'inscription à l'examen final en Ancien Testament / Bible hébraïque.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Cours I en Ancien Testament / Bible hébraïque	2	P	C	Obl.	
Cours II en Ancien Testament / Bible hébraïque	2	P	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Cours I en Ancien Testament / Bible hébraïque				Obl.	
Cours II en Ancien Testament / Bible hébraïque				Obl.	
Examen final en Ancien Testament / Bible hébraïque			E ou O	Obl.	6

NOUVEAU TESTAMENT

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un cours par année.

Avoir mené à bien le module « Grec postclassique » est requis pour l'inscription à l'examen final en Nouveau Testament.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Cours I en Nouveau Testament	2	P	C	Obl.	
Cours II en Nouveau Testament	2	P	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Cours I en Nouveau Testament				Obl.	
Cours II en Nouveau Testament				Obl.	
Examen final en Nouveau Testament			E ou O	Obl.	6

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant·e suit et valide un cours par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Cours I en histoire du christianisme	2	A	C	Obl.	
Cours II en histoire du christianisme	2	A	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Cours I en histoire du christianisme				Obl.	
Cours II en histoire du christianisme				Obl.	
Examen final en histoire du christianisme			E ou O	Obl.	6

THEOLOGIE SYSTEMATIQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant·e suit et valide un cours par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Cours I en théologie systématique	2	A	C	Obl.	
Cours II en théologie systématique	2	A	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Cours I en théologie systématique				Obl.	
Cours II en théologie systématique				Obl.	

Examen final en théologie systématique			E ou O	Obl.	6
--	--	--	--------	------	---

ETHIQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un cours par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Cours I en éthique théologique	2	P	C	Obl.	
Cours II en éthique théologique	2	P	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Cours I en éthique théologique				Obl.	
Cours II en éthique théologique				Obl.	
Examen final en éthique			E ou O	Obl.	6

THEOLOGIE PRATIQUE

Obligatoire / 6 crédits

L'étudiant-e suit et valide un cours par année.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Cours I en théologie pratique	2	A	C	Obl.	
Cours II en théologie pratique	2	A	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Cours I en théologie pratique				Obl.	
Cours II en théologie pratique				Obl.	
Examen final en théologie pratique			E ou O	Obl.	6

HEBREU BIBLIQUE

Obligatoire / 7 crédits

Évaluation et conditions de réussite du sous-module

Le sous-module est évalué par une moyenne minimale de 4.0, calculée au dixième, des évaluations du sous-module.

En cas d'échec en première tentative à la moyenne du sous-module, l'étudiant-e peut présenter en seconde tentative les examens finaux, en suivant à nouveau les enseignements s'il/elle le souhaite, à condition de respecter le délai d'études règlementaire prévu pour la seconde partie du Bachelor.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Hébreu biblique : grammaire et traduction	2	A	C/TP	Obl.	
Hébreu biblique : traduction de textes	2	P	C/TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Hébreu biblique : examens finaux			E et O	Obl.	7

GREC POSTCLASSIQUE

Obligatoire / 8 crédits

Évaluation et conditions de réussite du sous-module

Le sous-module est évalué par une moyenne minimale de 4.0, calculée au dixième, des évaluations du sous-module.

En cas d'échec en première tentative à la moyenne du sous-module, l'étudiant-e peut présenter en seconde tentative les examens finaux, en suivant à nouveau les enseignements s'il/elle le souhaite, à condition de respecter le délai d'études règlementaire prévu pour la seconde partie du Bachelor.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Grec postclassique : grammaire et traduction et semaine intensive	2	A	C/TP	Obl.	
Grec postclassique : atelier de lecture	2	P	C/TP	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Grec postclassique : examens finaux			E et O	Obl.	8

MODULE 3 : HISTOIRE ET APPROCHES EN SCIENCES DES RELIGIONS

Obligatoire / 15 crédits

Le module « Histoire et approches en sciences des religions » est constitué de quatre sous-modules obligatoires :

1. Introduction à l'histoire des religions (6 crédits)
2. Introduction à la psychologie de la religion (3 crédits)
3. Introduction à la sociologie des religions (3 crédits)
4. Séminaire en psychologie ou en sociologie (3 crédits)

Évaluation et conditions de réussite du module

La réussite du module est subordonnée à l'obtention d'une moyenne minimale de 4.0, calculée au dixième sur les notes obtenues dans les quatre sous-modules.

Si la moyenne est insuffisante en première tentative, l'étudiant-e peut représenter en seconde tentative les évaluations échouées. Le calcul de la moyenne en seconde tentative est effectué sur la base des notes suffisantes obtenues en première tentative et les notes présentées en seconde tentative.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES RELIGIONS

Obligatoire / 6 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à l'histoire des religions	2	An.	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à l'histoire des religions			E (Ls), O (Ge)	Obl.	6

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE DE LA RELIGION

Obligatoire / 3 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à la psychologie de la religion	2	A	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à la psychologie de la religion			Vmn /Evn	Obl.	3

INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE DES RELIGIONS

Obligatoire / 3 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à sociologie des religions	2	A	C	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à sociologie des religions			E	Obl.	3

SEMINAIRE EN PSYCHOLOGIE OU EN SOCIOLOGIE

Obligatoire / 3 crédits

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Séminaire en sociologie des religions	2	P (A*)	S	Opt.	
Séminaire en psychologie de la religion	2	P	S	Opt.	

Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Séminaire en sociologie des religions			Vmn/Evn	Opt.	3
Séminaire en psychologie de la religion			Vmn/Evn	Opt.	3

* A l'UNIGE, le séminaire en sociologie des religions prend la forme d'un travail écrit (mini-mémoire) rédigé dans le cadre du cours « Introduction à la sociologie des religions » suivi au semestre d'automne. Les modalités de ce travail et de son évaluation sont communiquées par l'enseignant·e au début de l'enseignement.

MODULE 4 : OPTIONS D'OUVERTURE

Obligatoire / 15 crédits

Dans le module « Options d'ouverture », l'étudiant·e choisit librement des enseignements pour un total de 15 crédits. Il ou elle s'inscrit aux évaluations correspondantes.

Les étudiant·e·s qui ont pour projet, dans le cadre de leur Master en théologie, d'accéder, à des enseignements dans des champs religieux au niveau Master (cf. ci-dessous) sont invité·e·s à se former en conséquence (le cas échéant, enseignement introductif et approfondissement) dans ce module.

Évaluation et conditions de réussite du module

La réussite du module est subordonnée à l'obtention d'une moyenne minimale de 4.0, calculée au dixième sur l'ensemble des notes obtenues dans le module.

Si la moyenne est insuffisante en première tentative, l'étudiant·e peut représenter en seconde tentative les évaluations échouées. Le calcul de la moyenne en seconde tentative est effectué sur la base des notes suffisantes obtenues en première tentative et des notes présentées en seconde tentative.

PHILOSOPHIE

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Enseignement en philosophie A	2	A	C	Opt.	
Enseignement en philosophie B	2	A	C	Opt.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Enseignement en philosophie A			Vmn/Evn	Obl.	3
Enseignement en philosophie B			Vmn/Evn	Obl.	3

INTRODUCTION A UN CHAMP RELIGIEUX

L'offre de cours reprend celle du cursus UNIL en sciences des religions et l'offre de l'Unité d'histoire et anthropologie des religions de l'UNIGE.

Les modalités d'évaluation et le nombre de crédits prévus pour chaque enseignement par l'unité dispensatrice s'appliquent.

SPIRITUALITE CHRETIENNE

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Introduction à la spiritualité chrétienne	2	A	C	Opt.	
Séminaire en spiritualité chrétienne	2	P	S	Opt.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Introduction à la spiritualité chrétienne			Vmn/Evn	Obl.	3
Séminaire en spiritualité chrétienne			Vmn/Evn	Obl.	3

PROJET PERSONNEL

À la demande de l'étudiant·e, et après l'accord du ou de la conseiller·ère aux études/académique, il est possible de suivre et de valider des enseignements qui ne figurent pas dans les listes ci-dessus pour autant qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un projet personnel. Les modalités d'évaluation, y compris en deuxième tentative, sont celles fixées dans le descriptif de l'enseignement ou, à défaut, précisées par l'enseignant·e au début de l'enseignement.

Le projet personnel ne peut pas dépasser 6 crédits.

MODULE 5 : ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE

Obligatoire / 3 crédits

Évaluation et conditions de réussite du module

La réussite du module est subordonnée à l'obtention d'une note minimale de 4.0.

Enseignement	H. Hebdo	Sem.	Forme	Statut	ECTS
Semaine intensive interdisciplinaire	2	A	S	Obl.	
Évaluation			Modalité	Statut	ECTS
Semaine intensive interdisciplinaire			Vmn/Evn	Obl.	3